

## Programme doctoral en histoire contemporaine (PDHC)

### Historiales 2020 – Appel à propositions

---

Genève, le 23 mars 2020

Chère doctorante, Cher doctorant,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les prochaines Historiales 2020 du Programme doctoral en histoire contemporaine (PDHC) auront lieu le **13 novembre**, à l'Université de Lausanne.

Cette journée sera pour vous l'occasion d'organiser, d'animer et de prendre en charge des sessions thématiques, vous pouvez aussi organiser ces sessions autour d'une question ou d'un problème méthodologique (comment lire ou traiter tel type de source, comment élaborer une question de recherche...). L'objectif de cette réunion est de vous permettre de présenter vos travaux mais aussi de partager vos interrogations et d'échanger avec d'autres historien-ne-s ou chercheurs-euses des universités partenaires. Ces sessions vous permettent également d'inviter des expert-e-s suisses et extérieur-e-s qui prennent le temps de discuter votre travail et peuvent devenir un pont vers une «communauté scientifique» large. Les Historiales s'adressent à tous les doctorant-e-s dès leur première année de thèse et représentent un lieu idéal pour se familiariser avec l'exercice de la présentation, pour ouvrir des discussions constructives et avoir des retours sur votre travail, le tout dans un cadre très bienveillant. Cette manifestation est aussi l'occasion de faire des nouvelles connaissances et d'élargir vos contacts.

Concrètement, vous êtes invité-e-s à nous faire parvenir une proposition de session sur une thématique ou une question méthodologique réunissant (idéalement) trois doctorant-e-s issu-e-s, dans la mesure du possible, d'universités d'au moins deux cantons. Nous vous engageons aussi à proposer le nom d'un expert-e affilié-e à une université suisse non CUSO ou à une université étrangère (européenne), ainsi que le nom d'un-e doctorant-e (autre que ceux de la session concernée) qui assurera la présidence du panel. Il-elle sera chargé-e de présenter brièvement la session et le discutant-e, et de faire respecter les temps de parole des différents intervenant-e-s. Il est également possible de nous faire parvenir une simple proposition de communication.

Les organisateurs-trices et la coordination du PDHC examineront les propositions reçues et enverront aux doctorant-e-s le programme définitif dans le courant du mois de septembre 2020. Par ailleurs, les organisateurs-trices et la coordination du programme doctoral prendront en charge l'organisation administrative des Historiales, y compris celle du déplacement et du séjour des intervenant-e-s extérieur-e-s.

Consignes pour les panels :

- Les panels réunissent des doctorant-e-s de plusieurs universités, dans la mesure du possible de cantons différents.
- Les Historiales 2020 sont aussi ouvertes aux doctorant-e-s qui ont présenté un papier aux précédentes éditions des Historiales.
- Les propositions de session ou de communication doivent parvenir à la coordination du PDHC ([histoire-contemporaine@cuso.ch](mailto:histoire-contemporaine@cuso.ch)) au plus tard le **15 juin 2020**.
- Pour l'édition 2020, nous avons décidé de limiter les invitations par panel à un-e seul-e expert-e affilié à une université suisse non CUSO ou à une université étrangère (européenne) afin d'accorder encore davantage de place aux doctorantEs et à la discussion collective.
- Les sessions fonctionnent selon le principe des papiers lus à l'avance par les doctorant-e-s et l'expert-e. Ces papiers peuvent prendre des formes différentes : chapitre ou projet de thèse, article en cours de rédaction, état de la recherche, présentation d'un problème méthodologique, etc. Les papiers devront résumer les principaux points de la présentation en 5 pages. Dans un court chapeau introductif, le-la doctorant-e précisera son sujet de doctorat et son degré d'avancement (années de recherche).
- Les papiers devront parvenir à l'expert et aux membres du panel au plus tard **trois semaines** avant la tenue des Historiales. Les doctorant-e-s accéderont aux papiers par l'intranet du site web du PDHC (entrée par myCUSO).
- La présentation orale des doctorant-e-s est limitée à 20 minutes, afin de laisser suffisamment de temps pour le commentaire des papiers et la discussion collective.

Le remboursement des frais de déplacement des doctorant-e-s temporairement à l'étranger (par exemple, au bénéfice d'une bourse de jeune chercheur) est du ressort des Universités, des Facultés ou du FNS mais pas de la CUSO. Les doctorant-e-s en cotutelle avec une université d'un pays européen peuvent bénéficier d'un subside de Fr. 10'000.- du Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche destiné en grande partie à faciliter leur mobilité, lorsque les projets de cotutelle de thèse font « l'objet d'un contrat de coopération entre une université suisse et une université partenaire à l'étranger» (<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/encouragement-de-la-releve/cotutelles-de-these/>).

Cependant, la question de la prise en charge des frais de déplacement ne doit pas être un obstacle à la participation d'un-e doctorant-e aux Historiales ; des solutions particulières peuvent toujours être envisagées.

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors des Historiales 2020 et, dans l'attente de cet événement, nous vous adressons, chère doctorante, cher doctorant, nos très cordiales salutations.

Sandrine Kott  
Jean-François Fayet  
Naïma Maggetti